



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/492
S/17345
17 juillet 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 22, 40 et 105 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 17 juillet 1985, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent des Philippines auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Au nom des missions permanentes des Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du Communiqué commun de l'ANASE sur la situation au Kampuchea, publié à Kuala Lumpur le 9 juillet 1985.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22, 40 et 105 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Luis MORENA-SALCEDO

* A/40/50/Rev.1.

ANNEXE

COMMUNIQUE CONJOINT DE L'ANASE SUR LA SITUATION AU KAMPUCHEA,
PUBLIE A KUALA LUMPUR LE 9 JUILLET 1985

1. Les ministres des affaires étrangères ont passé en revue la situation au Kampuchea et exprimé leur profonde inquiétude face à la poursuite de l'occupation illégale de ce pays par les forces militaires vietnamiennes, qui faisait peser une menace grave sur la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.
2. Les ministres ont réaffirmé l'actualité de l'appel en faveur de l'indépendance du Kampuchea, lancé le 21 septembre 1983, et ils ont à nouveau réclamé qu'intervienne au Kampuchea un règlement politique global, dont le principal objectif devait être de rétablir le pays dans son indépendance et sa souveraineté après retrait complet des forces étrangères, de lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination et de parvenir à la réconciliation nationale.
3. Les ministres ont déploré la récente offensive de saison sèche lancée par le Viet Nam à la frontière thaïlanno-kampuchéenne, offensive qui avait causé des maux et des souffrances indicibles à des centaines de milliers de Kampuchéens déplacés et obligés de chercher refuge en Thaïlande. Ils ont pris note avec inquiétude de la sévérité et de l'envergure exceptionnelles de cette offensive et ils ont dit leur vif regret et leur déception devant l'insistance du Viet Nam à rechercher une solution militaire au Kampuchea. De telles actions militaires démentaient les professions de foi du Viet Nam lui-même quant à une solution négociée du problème kampuchéen, et elles allaient à l'encontre des appels à la modération lancés au Viet Nam par la communauté internationale.
4. Les ministres se sont déclarés très affectés qu'à l'occasion de cette offensive les troupes vietnamiennes se soient livrées à des actes répétés d'agression non provoquée le long de la frontière thaïlanno-kampuchéenne, et cela en manifestant le plus complet mépris pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande, qu'ils ont violées ouvertement. Les ministres ont énergiquement condamné ces actes illégaux et hostiles qui, outre qu'ils ont fait des blessés et des morts parmi des frontaliers thaïlandais innocents, ont eu pour résultat d'aggraver la tension dans la région. Ils en ont à nouveau appelé au Viet Nam pour qu'il cesse de se livrer à de semblables provocations, et ils ont vivement engagé la communauté internationale à continuer de faire pression sur lui pour qu'il s'abstienne d'actes similaires à l'avenir.
5. Les ministres ont pleinement appuyé les mesures prises par la Thaïlande dans l'exercice de son droit de légitime défense et réaffirmé leur solidarité avec le Gouvernement et le peuple thaïlandais face à ces provocations extérieures.
6. Les ministres ont été d'avis que le dernier en date des prétendus retraits partiels annuels de troupes du Kampuchea auquel avait procédé le Viet Nam en 1985, et qui en réalité revenait à une simple relève de troupes, ne constituait rien d'autre qu'une nouvelle tentative du Viet Nam pour égarer la communauté internationale, le peuple kampuchéen et le peuple vietnamien.

7. Les ministres ont pris note avec beaucoup de préoccupation des circonstances oppressives auxquelles le peuple kampuchéen devait faire face sous l'occupation vietnamienne, et en particulier de la pratique consistant à obliger les civils à travailler dans les zones de guerre du pays, pratique qui avait causé de nombreuses pertes. Les ministres se sont associés à la profonde appréhension du peuple kampuchéen face aux changements démographiques dangereux qui continuent de s'opérer dans leur pays avec les installations de Vietnamiens. Ils ont redit leur inquiétude devant la poursuite du processus de vietnamisation au Kampuchea. Ils ont pris note du fait qu'en raison du mécontentement grandissant que lui inspirait la colonisation vietnamienne la population kampuchéenne continuait de refluer en masse sur la frontière thaïlando-kampuchéenne.

8. Les ministres ont réaffirmé leur soutien au Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, présidé par Samdech Norodom Sihanouk, dont le rôle dirigeant demeure un facteur important et crucial dans la lutte du peuple kampuchéen pour restaurer l'indépendance, la souveraineté, la neutralité et le statut de ce pays en tant que non-aligné. Les ministres ont également renouvelé leur appui à l'appel lancé par le président Samdech Norodom Sihanouk à la réconciliation nationale de toutes les factions kampuchéennes, appel dans lequel ils voient une démarche constructive et positive au regard des objectifs d'autodétermination, d'indépendance, de souveraineté et d'unité du peuple kampuchéen.

9. Les ministres ont pris note qu'il s'établissait sur tous les plans une coopération, une unité et une solidarité croissantes entre les différentes composantes du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique s'agissant de la lutte qu'ils avaient entreprise pour libérer leur pays de l'occupation vietnamienne. Ils se sont particulièrement félicités du renforcement continu et du moral élevé des forces de résistance qui, malgré la férocité de l'offensive de saison sèche vietnamienne, bénéficient de l'appui de plus en plus large du peuple kampuchéen. Ces forces ont, en outre, renforcé la coordination de leurs activités sur le terrain et continué d'entraver sérieusement les opérations des forces d'occupation vietnamiennes.

10. Les ministres se sont également félicités de l'appui grandissant apporté par la communauté internationale à la lutte menée par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sous la présidence de Samdech Norodom Sihanouk, et ils en ont exprimé leur profonde gratitude. Ce soutien s'est manifesté par l'augmentation du nombre de votes en faveur de la résolution sur la situation au Kampuchea lors de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La preuve est ainsi administrée que la communauté internationale continue de rejeter à une majorité écrasante la politique du Viet Nam au Kampuchea.

11. Les ministres ont réaffirmé leur déclaration du 11 février 1985, publiée à Bangkok, et instamment prié la communauté internationale d'appuyer davantage encore la lutte du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Les ministres des affaires étrangères ont réaffirmé leur intention de continuer à se consulter étroitement avec tous les pays amis sur des approches constructives propres à renforcer l'action internationale tendant à un règlement politique global du problème du Kampuchea.

12. Les ministres ont exprimé leur gratitude à S. Exc. M. Willibald Pahr, président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, pour ses efforts en faveur de la réalisation de l'objectif de la Déclaration et de la résolution adoptée par la Conférence. Les ministres ont également noté les efforts du Comité spécial de la Conférence et exprimé leur gratitude à S. Exc. l'ambassadeur Massamba Sarre (Sénégal), président du Comité spécial, ainsi qu'à tous les membres du Comité pour leur sens des responsabilités et leur dévouement.

13. Les ministres ont exprimé leur profonde reconnaissance au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour ses efforts en faveur d'un règlement politique global du problème du Kampuchea conforme aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. A cet égard, ils se sont félicités de la visite que le Secrétaire général a effectuée en Asie du Sud-Est au début de l'année et ont exprimé l'espoir qu'il continuera d'user de ses bons offices pour parvenir à un règlement politique au Kampuchea. Les ministres se sont félicités que S. Exc. M. Rafeeuddin Ahmed, représentant spécial du Secrétaire général pour les affaires humanitaires en Asie du Sud-Est, ait été présent à la dix-huitième réunion ministérielle de l'ANASE.

14. Les ministres ont passé en revue les initiatives diplomatiques de l'ANASE et sa quête d'une solution politique globale du problème kampuchéen. En persistant sur la voie d'une solution militaire, le Viet Nam n'a pas montré qu'il souhaitait véritablement un règlement pacifique et négocié conforme aux vœux de la majorité écrasante des pays membres de l'Organisation des Nations Unies. L'ANASE, ayant examiné de façon approfondie toutes les propositions du Viet Nam, a jugé qu'il s'agissait de simples variantes de positions et de préalables vietnamiens bien connus et qui n'ont pas aidé au règlement politique global du problème kampuchéen.

15. Les ministres se sont trouvés déterminés à poursuivre leurs efforts en vue de parvenir à la solution politique globale et durable du problème envisagée par la communauté internationale. A cet égard, ils ont pris note avec satisfaction des démarches du Ministre indonésien des affaires étrangères qui, en sa qualité d'interlocuteur du Viet Nam désigné par l'ANASE, avait travaillé à intensifier la recherche au sein de l'ANASE d'un dialogue véritable et, plus généralement, à trouver une solution viable qui s'inscrirait dans le cadre d'une stratégie de l'avenir pour l'Asie du Sud-Est. Ils se sont aussi félicités des efforts qu'avait déployés récemment le Ministre malaisien des affaires étrangères pour parvenir à un règlement politique à l'époque où il occupait la présidence du Comité permanent de l'ANASE. Pour atteindre cet objectif, les ministres des affaires étrangères avaient publié le 8 juillet 1985 une déclaration commune dans laquelle ils demandaient au Viet Nam d'admettre l'existence et la force du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, et ils ont pressé le Viet Nam d'entamer des pourparlers avec ce gouvernement, pourparlers qui pourraient prendre la forme de négociations indirectes et auxquels les représentants de Heng Samrin pourraient participer au sein de la délégation vietnamienne.

16. Les ministres des affaires étrangères ont accueilli avec satisfaction les mesures prises par la Thaïlande pour atténuer les tensions provoquées l'année précédente par les incidents de frontières thaïlando-laotiens et pour ranimer la compréhension et la bonne volonté dans ses relations avec le Laos. Ils se sont félicités que la Thaïlande continue d'adhérer à la politique qui consistait à régler ses différends avec le Laos dans un esprit d'amitié et de bon voisinage, sans ingérence de puissances étrangères.